



60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

- **Moniteurs des ventes,**
- **Assistants Crédit,**
- **Conseillers Immobiliers.**

DES FONCTIONS À RALLONGES... mais pas la reconnaissance !

Depuis la mise en place du nouveau métier d'ACI en 2009, leur nombre a baissé. Nous avons le plus souvent une assistante pour 7 ou 9 CSI. Pendant leurs congés ils s'auto-remplacent et passent à 10, 12, 14, voire 17 CSI pour un ACI.

À FO COM nous continuons à revendiquer un ACI pour 5 CSI.

Les Aci qualifient les apports 3639, là, on reconnaît leurs compétences. Par contre, lorsqu'il s'agit de les valider sur un niveau II.3, La Banque Postale fait la sourde oreille... idem pour l'attribution de la prime bancaire.

En revanche, certains DCB en mal d'assistant n'hésitent pas à en faire leur secrétaire. Nous devons rencontrer la DCB pour faire un bilan de cette nouvelle organisation en septembre mais elle ne donne plus de nouvelles...

On dévoie la fonction des Moniteurs des Ventes dès lors qu'on leur demande de réaliser des actes de vente pendant les accompagnements, du coup c'est l'occasion de leur reprocher la non réalisation des objectifs quand ils assistent à l'entretien. C'est une bien drôle de manière de concevoir la fonction, pas dans la fiche de poste tout ça !

À FO COM nous demandons que le métier de moniteur soit sur 3 niveaux, III.2 pour les débutants, III.3 pour les confirmés et le groupe A pour les experts.

Ce troisième niveau permettrait une évolution de carrière.

Les CSI, c'est encore différent, on les sédentarise pour leur reprendre la voiture de fonction, ça peut parfois se comprendre (ne pas confondre les Modus et les BMW série 5 !) mais quand on leur enlève la voiture sans les sédentariser, là c'est moins logique ! Certes, la sédentarisation peut être positive pour la réorganisation et mieux équilibrer les portefeuilles entre les CSI urbains et ruraux. Est-ce l'occasion pour la DCB de supprimer des CSI et diminuer leurs acquis ?

Pour le commissionnement, collègues CSI, ne vous trompez pas de secteur ! il y en a qui paye et d'autres pas, et là encore, bon secteur ou mauvais secteur, les objectifs ça ne se discute pas !

À FO COM nous demandons que le métier de CSI soit décliné sur trois niveaux comme les moniteurs.

**Nous restons à votre disposition,
n'hésitez pas à nous contacter :
pole.bancaire@fo-com.com**

*LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE*

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations : NOM : ADRESSE :

OUI

NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR : MAIL :

ÉTABLISSEMENT : DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU : À COMPTER DU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : À, LE

TÉL. : SIGNATURE

**FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNIAUD
75640 PARIS CEDEX 13**